CEJEF
DIVISION ARTISANALE
ÉCOLE PROFESSIONNELLE ARTISANALE

lignum jura
www.lignum-jura.ch
info@lignum-jura.ch

CEJEF
DIVISION COMMERCIALE
ÉCOLE DE COMMERCE

Delémont, le 2 mai 2019

Concours d'idées pour apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil
Edition 2019 : Réalisation d'une cabane forestière à Soubey

Rapport du jury

1) Généralités

Conformément au mandat confié par Lignum Jura et au règlement annexé, le jury a siégé le 30 avril 2019 à Delémont, dans la salle 2-13 du bâtiment de la Division artisanale du CEJEF.

Il était composé de Messieurs :

1. **Jean-Marc Heusler**, architecte, président de Lignum Jura.
2. **Paul Hutmacher**, président de la Société d'embellissement de Soubey.
3. **Jacques Tosoni**, conseiller communal à Soubey.
4. **Pascal Kohler**, ingénieur forestier.
5. **Niklaus Manuel Güdel**, historien de l'art et artiste.

Le jury a relevé l'excellente qualité des plans et des maquettes présentés pour la grande majorité des projets.

2) Participants et projets en lice

Le jury a examiné les **17 projets** (réalisés par 26 apprentis) reçus selon la liste ci-dessous :

1 Tiers-points luisants
Colin Maître et Tristan Luginbuehl

2 Thaulinome
Aulona Bytyqi et Mathieu Schindelholz

3 Le Batchat
Nathan Meusy et Quentin Voelker

4 Jaberwooky
Mégane Seuret

5 Sous-bois
Louane Erard

6 Le Treillis
Auréane Gurtner

7 Octowood
Cyril Lobsiger et Jonathan Freiburghaus

8 Kaboulinon
Kenny Maître et Carol Ummel

9 Crusorbinson
Loan Panettieri et Matteo Verrillo

10 La cabane de l'Ombre
Alexis Lang et Esteban Desboeufs

11 A sous B
Régis Villemin

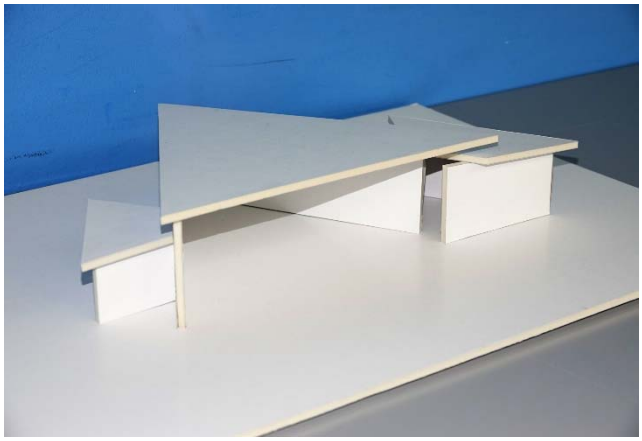

12 SG2410
Stessy Gugger

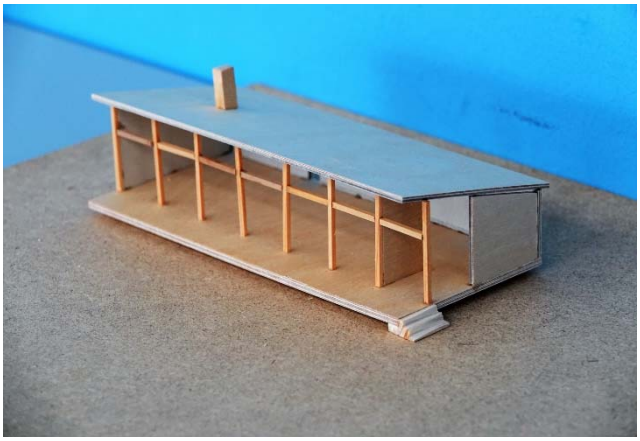

13 La Souba’cane
Céline Clivaz

14 Open your mind
Yann Voirol

15 La cabane de la Pinpommey
Elise Kaser

16 La corde
Annabelle Froidevaux

17 Hexagonum Silvam
Noah Tessier et Benjamin Lauber

3) Distinctions

Pour ses choix, le jury a défini les priorités suivantes en application du règlement du concours :

- Les qualités architecturales.
- Le souhait concret de Soubey de disposer d'un projet original et innovateur.
- La faisabilité et la possibilité de réaliser le projet à Soubey, sous l'angle de l'utilisation du bois local.

Le concours exigeait un travail important de réflexion au sujet du dialogue entre l'objet et le site destiné à l'accueillir.

Le classement du jury tient compte également des difficultés probables qui seront à prendre en considération lors de la construction du bâtiment. Il s'agit en particulier de :

- l'apport de la lumière naturelle, problème fréquent dans les cabanes forestières ;
- la diffusion de la chaleur du feu dans le bâtiment ;
- l'aménagement de la cheminée ;
- les assemblages des éléments constructifs ;
- les probables modifications entre le projet et le prototype ;
- l'exposition aux intempéries (durabilité) et les coûts d'entretien ;
- les équilibres statiques à garantir.

Ces éléments prouvent que l'objet du concours n'était pas si facile à imaginer. Le mérite des apprentis en est d'autant plus grand et apprécié.

Lignum Jura et le jury suggèrent aux autorités de Soubey de choisir l'un des quatre projets lauréats. Le jury relève que les quatre projets sont très différents les uns des autres, notamment au niveau des formes proposées. Il invite Soubey à privilégier l'audace.

Les 4 projets lauréats proposent avec succès une utilisation maximale du bois. L'appropriation du matériau par les participants est saluée.

Au terme de ses délibérations, le jury attribue les prix suivants :

Tout d'abord, une indemnité de 100 francs est versée à chaque projet retenu afin d'indemniser partiellement les frais d'établissement des documents et des maquettes. Les projets lauréats reçoivent cependant un prix supérieur.

Premier prix (Fr 800.–) **16 La corde** **Annabelle Froidevaux**

Le projet associe minéraux et bois en pensant au recyclage, lui-même en réponse aux problèmes du climat. La forme ronde apporte de la légèreté au paysage. Les fondations sont en pierre ; la structure porteuse est constituée de rondins ou de madriers ; le vitrage est prévu par recyclage de bouteilles en verre. Le mur non porteur est constitué de mortier et de bûches ; la charpente est en bois massif.

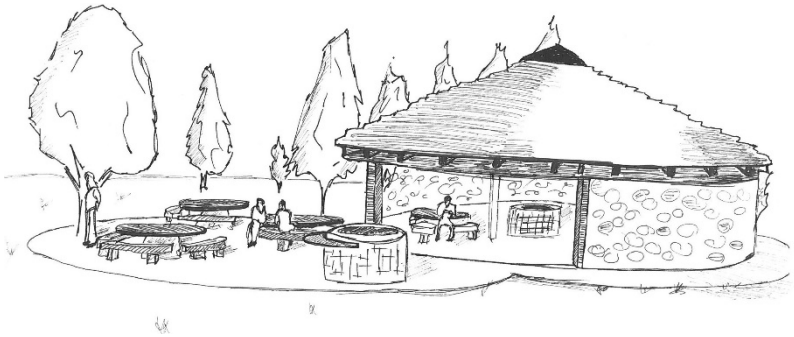

Le jury relève la beauté de la forme et de la conception générale. La structure est précise et pure. Elle affirme avec courage un symbole inattendu et puissant dans le paysage, même si la forme ronde et le système constructif ne sont pas traditionnels dans notre région. La forme invite à la réunion en un lieu qui deviendra central.

Le projet invite la population à s'inscrire dans une dynamique collective, véritable laboratoire de démocratie. Le coût de la construction sera probablement modeste.

La réalisation de la maquette et du projet sont extrêmement soignés. Bravo pour la présentation.

Deuxième prix ex-aequo (Fr. 500.–) **15 La cabane de la Pinpommey** **Elise Kaser**

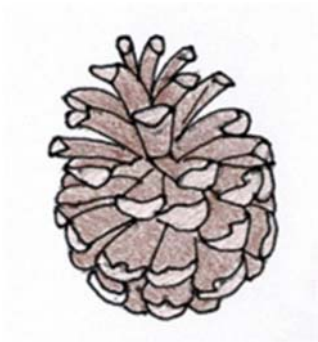

Le projet est une construction sobre, équilibrée et ressemblante aux cabanes forestières déjà existantes, en y ajoutant des éléments originaux. Le toit est à deux pans mais s'inspire de la forme du losange de la pomme de pin. La forme octogonale offre des ouvertures chaleureuses. 16 piliers constituent l'ossature du bâtiment, les chevrons sont disposés en diagonale. Le toit est prévu en tavillons larges, avec une cheminée de ferme comtoise.

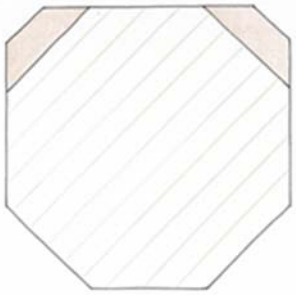

Le jury apprécie l'ouverture sur trois côtés et les formes généreuses de la structure. Les angles du bâtiment ne sont pas perdus mais constituent des entrées. Les ouvertures donnent une lumière naturelle particulièrement importante. La fermeture des portes en toile est originale.

L'esprit traditionnel des cabanes forestières est revisité de façon moderne et audacieuse (forme et espaces).

Deuxième prix ex-aequo (Fr. 500.–) **6 Le Treillis** **Auréane Gurtner**

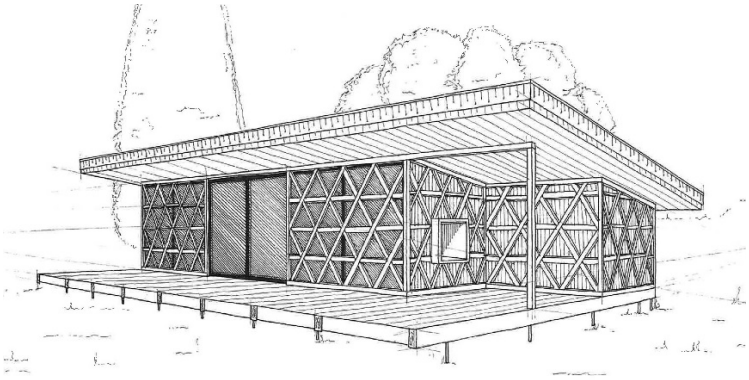

Le projet a été imaginé sous une forme simple, constituée de deux rectangles imbriqués. La structure est inspirée du pavillon japonais de l'exposition universelle de Milan. La forme est également structure porteuse (triangles en treillis, genre claustra), à l'extérieur de l'espace de vie. La façade sud est transparente. Le léger promontoire accentue l'ouverture sur le paysage.

Le jury apprécie l'ouverture du bâtiment au sud sur la terrasse et sur le paysage, accentuée par le promontoire. L'espace intérieur rectangulaire offre un espace et une lumière appréciés. La structure contemporaine intègre différents matériaux (bois et verre). Les techniques modernes revisitent le colombage. Le projet est précis, cohérent et élégant.

La réalisation du projet présenterait une carte de visite esthétique et moderne. Pourquoi pas une cabane forestière sur le modèle des pavillons sur les hauts de Soubey ? Est-ce l'avenir des cabanes forestières ?

Quatrième prix (Fr. 300.–) **11 A sous B** **Régis Villemin**

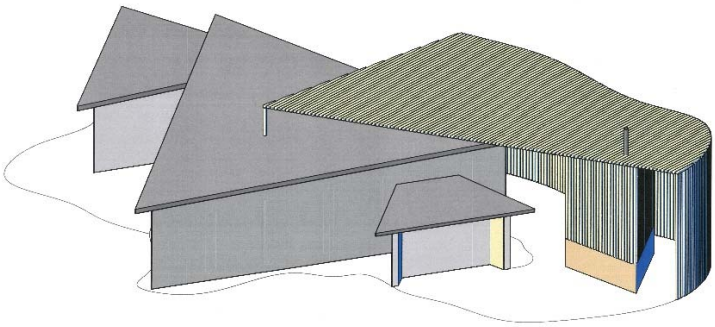

La forme composée de plusieurs triangles de dimensions différentes s'inspire des montagnes avoisinantes. L'ouverture au sud est maximale. L'aménagement des espaces a été particulièrement approfondi (jeux, grill, poêle, détente, armoire, etc.). Le système porteur est en madriers. Les éléments sont

préfabriqués en atelier. Les façades sont un bardage ajouré de lames pré-grisées. Un important pare-soleil en carrelets sera posé au-dessus de la façade sud.

Le jury apprécie la forme triangulaire du bâtiment, pure et affirmée, ainsi que l'importante ouverture favorisant la convivialité et la lumière. L'essence même du projet est d'offrir des nombreux espaces. Le projet donne envie d'y habiter. La structure en bois est cohérente et robuste.

La maquette proposée valorise cependant peu les qualités fondamentales du projet.

Les 5 membres du jury :

Jacques Tosoni

Paul Hutmacher

Niklaus Manuel Güdel

Jean-Marc Heusler

Pascal Kohler

Annexe : règlement du concours